Sixième preuve de nidification en Suisse de la Marouette poussin *Zapornia parva* sur la rive sud du lac de Neuchâtel

Martin Zimmerli & Christophe Sahli

© M. Zimmerli

Jeune de l'année de Marouette poussin *Zapornia parva*, observé le 11 août 2018 dans les environs du site de nidification.

Quarante-sept ans ! C'est le temps qu'il aura fallu attendre pour attester la sixième nidification de la Marouette poussin en Suisse, sur la rive sud du lac de Neuchâtel.

C'est à Chevroux VD, lors d'un recensement de l'avifaune dans le cadre du monitoring des zones humides (MZH) de la Grande-Cariçaie (programme de la Station ornithologique suisse, dont la coordination locale est assurée par Christophe Sahli (CS) qu'un territoire de Marouette poussin a été découvert et suivi, jusqu'à pouvoir apporter une preuve de reproduction, en juillet, par Martin Zimmerli (MZ).

Chronologie des observations

Peu avant l'aube du 23 mai 2018, dans une ambiance matinale très calme, MZ repère un mâle chanteur de Marouette poussin à grande distance (près de 250 m), son chant provenant de la roselière située à l'extrémité de la baie d'Ostende (commune de Chevroux VD). À la nuit tombée, les cris d'une femelle ont également pu être entendus longuement, mêlés de temps à autre aux strophes émises sans cesse et à intervalles réguliers par le mâle. Celui-ci s'est manifesté au même endroit le lendemain. Après ce jour, les chants ne se sont plus fait entendre pendant deux semaines, et ont laissé supposer que ces individus n'étaient que des migrateurs tardifs en escale. Cependant, le soir du 8 juin, le mâle se manifeste à nouveau par son chant, émis de manière insistante bien avant la tombée de la nuit. Il est entendu de nouveau le lendemain matin vers 10h30, vraisemblablement excité par l'apparition d'un autre mâle (deux strophes qui s'entrecoupent ont été entendues à plusieurs reprises). Le 10 juin, c'est une femelle qui signale sa présence (par un «*pueck-pueck-puerrre*»), mais à une seule reprise, tandis que le mâle, qui chantait encore tout l'après-midi du jour précédent, est resté muet.

À ce stade, il était difficile d'interpréter ces activités vocales, sachant que le cri de la femelle est généralement émis avant la période d'appariement et cesse après la formation du couple (Glutz von Blotzheim *et al*. 1973). Il était donc impossible de savoir si celle-ci avait échoué ou si ce comportement atypique était dû à l'apparition d'un autre mâle à cet endroit. La semaine suivante et jusqu'au 19 juin, les marouettes ne se sont plus manifestées. C'est alors qu'ont été perçues des séries de petits cris inhabituels, à peine audibles et impossibles à enregistrer avec un téléphone portable (des « *pueck* » semblables à la première note du cris de la femelle, mais un peu plus mous), en provenance du territoire potentiel de Marouette poussin. L'écoute *a posteriori* des cris de contacts de Marouette poussin semblait correspondre aux auditions de terrain, mais la courte durée de l'événement et la faiblesse des cris laissait planer le doute. Malgré les recherches ciblées, il n'y a plus eu de contacts auditifs par la suite.

Finalement, le 22 juillet, profitant d'une soirée où très peu d'anatidés fréquentaient la baie d'Ostende (limitation des dérangements), un contrôle du site a été effectué par MZ. En scrutant aux jumelles les bordures de la roselière à la recherche du Blongios nain *Ixobrychus minutus*, dont le cri du mâle était audible à proximité, une Marouette poussin en plumage juvénile, avec le dessous de la poitrine presque blanc, a soudainement traversé un tapis de nénuphars pour s'enfoncer dans la roselière. Tout près de l'endroit du supposé territoire des marouettes, l'oiseau a évolué entre roseaux et végétation flottante, quand il a été rejoint par un deuxième individu arborant le même plumage. Les conditions et la distance d'observation idéales ont permis de bien voir briller dans l'éclairage latéral du soleil un bouquet constitué de restes de duvet sur l'arrière de la tête des deux jeunes marouettes. Ces reste de plumage sont visibles à 40 jours (Heinroth & Heinroth 1933), ce qui porte les éclosions autour du 12 juin et correspondrait à la période de reprise d'activité de chant autour des 8-10 juin. Le passage d'un Râle d'eau *Rallus aquaticus* mit une fin brutale à cette observation, obligeant les deux jeunes marouettes à regagner le couvert.

Fig. 1 Répartition de la Marouette poussin *Zapornia parva* en Europe. Source: BirdLife International & Handbook of the Birds of the World (2017).

Situation en Eurasie

L'aire de nidification de la Marouette poussin s'étend du Portugal à l'ouest de la Chine, la majeure partie des effectifs se situant en Russie, Biélorussie et en Ukraine (Maumary *et al*. 2007; *fig. 1*). Les populations importantes se trouvent dans les marais et méandres des fleuves et rivières parcourant la ceinture steppique de l'Eurasie, entre 200 et 300 m d'altitude. En Europe de l'est, les populations autrefois importantes ont fortement diminué, tandis qu'il n'y a jamais eu de populations notables à l'Ouest (Maumary *et al*. 2007). Les quelques noyaux de nicheurs d'Europe occidentale sont limités à une poignée de chanteurs, voire à des couples isolés, avec une tendance négative des effectifs. Durant le XXe siècle, la Marouette poussin a étendu son aire de répartition vers le nord, en colonisant notamment l'Estonie, la Suède et la Finlande (Hagemeijer & Blair 1997). C'est grâce à sa forte population en terres russes que les effectifs globaux sont considérés encore stables et que l'espèce est qualifiée de non menacée (*Least Concerned* LC) sur la liste rouge européenne (BirdLife International 2019). La population européenne est estimée entre 55 000 et 82 900 mâles chanteurs (BirdLife International 2019).

Situation en Suisse

La Marouette poussin traverse annuellement notre pays en petits nombres au printemps (de mi-mars à début juin, avec un maximum à mi-avril) pour regagner ses quartiers de reproduction en Europe de l'Est (*fig. 2*). Elle y est également vue en automne (de fin juillet à octobre, avec un maximum à fin août et début septembre et des individus attardés jusqu'en novembre), lorsqu'elle rejoint ses lieux d'hivernage situés principalement dans la ceinture sahélienne, la péninsule Arabique, le sud-ouest de l'Asie et, dans une moindre mesure, le long du pourtour méditerranéen (Maumary *et al*. 2007). La Marouette poussin migre seule, mais plusieurs individus peuvent se retrouver sur le même site d'escale (le plus grand rassemblement signalé en Suisse est de 21 individus, à la retenue de Klingnau AG, le 17 août 2005 ; Maumary *et al*. 2007). En Suisse, ses sites de halte migratoire les plus importants sont ceux ayant abrité des territoires potentiels.

Dans ce contexte, la Suisse n'offre pas un environnement optimal pour la nidification de la Marouette poussin : elle se situe loin des populations principales de la ceinture steppique et manque de grands marais primaires à basse altitude. Néanmoins, certains sites fréquentés par des individus en migration sont également occupés avec une certaine régularité par quelques mâles chanteurs. Ces sites se trouvent autant en Suisse romande (lac de Neuchâtel, Les Grangettes VD, autrefois Chavornay VD et Bavois VD), qu'au Tessin (Bolle di Magadino TI), ou en Suisse alémanique (Kaltbrunner Riet SG, Neeracherried ZH) (*fig. 3*). De manière plus sporadique, des mâles chanteurs ont été signalés dans des marais de petite taille et réaménagés (marais d'Ardon VS, étang du Vernex de Chaux VD), ou en altitude (lac de Joux VD, 1004 m) et en France voisine, au lac de St-Point 850 m. Les cinq premières preuves de nidification en Suisse datent des années 1947 à 1971 et sont réparties entre le Fanel BE (1947, 1948), Kaltbrunner Riet SG (1960), Chevroux VD (1955) et Chavornay VD (1971) (Maumary *et al*. 2007 ; Knaus *et al*. 2018 ; *fig. 3*). Par sa présence rare et irrégulière, la Marouette poussin figure sur la Liste rouge suisse, dans la catégorie « *En danger* EN » (Keller *et al*. 2010).

© M. Zimmerli

Vue depuis les environs du site de nidification, le 23 octobre 2018. L'eau libre est entourée d'une roselière âgée qui alterne avec des massifs de massettes, laîches et marisques. Les nénuphars, abondants en été, sont difficilement visibles en bordure de roselière.

Le site des Grèves d'Ostende

Les Grèves d'Ostende, situées au milieu de la rive sud du lac de Neuchâtel, entre Chevroux VD et Gletterens FR, forment une vaste zone de roselières plus ou moins inondées et entourant la baie d'Ostende. Avec plus de 500 mètres de diamètre, la roselière située entre la baie d'Ostende et Chevroux est la plus vaste et la plus large de la Grande-Cariçaie. Elle renferme un grand étang principal et de nombreux étangs secondaires. Dans cette réserve, la roselière est très inondée et extrêmement dense, composée d'importantes structures horizontales formées par des générations de vieux roseaux écrasés et couchés. Le sol est parsemé de monticules plus ou moins grands, formés par les touffes de laîches. Près de l'eau, les roselières très développées atteignent couramment une hauteur de 3,5 m (mesurée au niveau du sol). Aux alentours du site de nidification, la frange de roselière bordant l'eau libre alterne avec d'importants massifs de massettes (*Typha latifolia* et *T. angustifolia*), de laîches *Carex* spp. et de Marisque *Cladium mariscus*. L'eau libre est parsemée de nénuphars *Nymphaea* spp., formant de nombreux îlots. L'étendue importante, la tranquillité relative et la grande variété de milieux palustres font de ce secteur une des zones à la biodiversité la plus riche de la rive sud du lac de Neuchâtel. Les Grèves d'Ostende

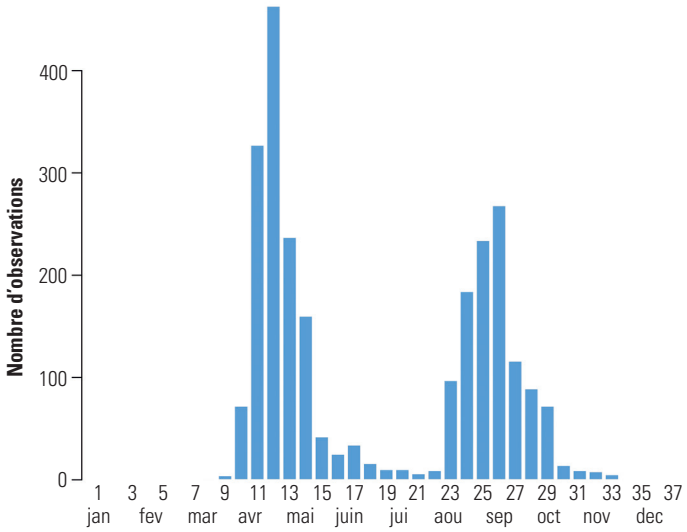

Fig. 2 Phénologie 1967-2018 des observations de Marouettes poussin *Zapornia parva* en Suisse par décade. Source : www.ornitho.ch

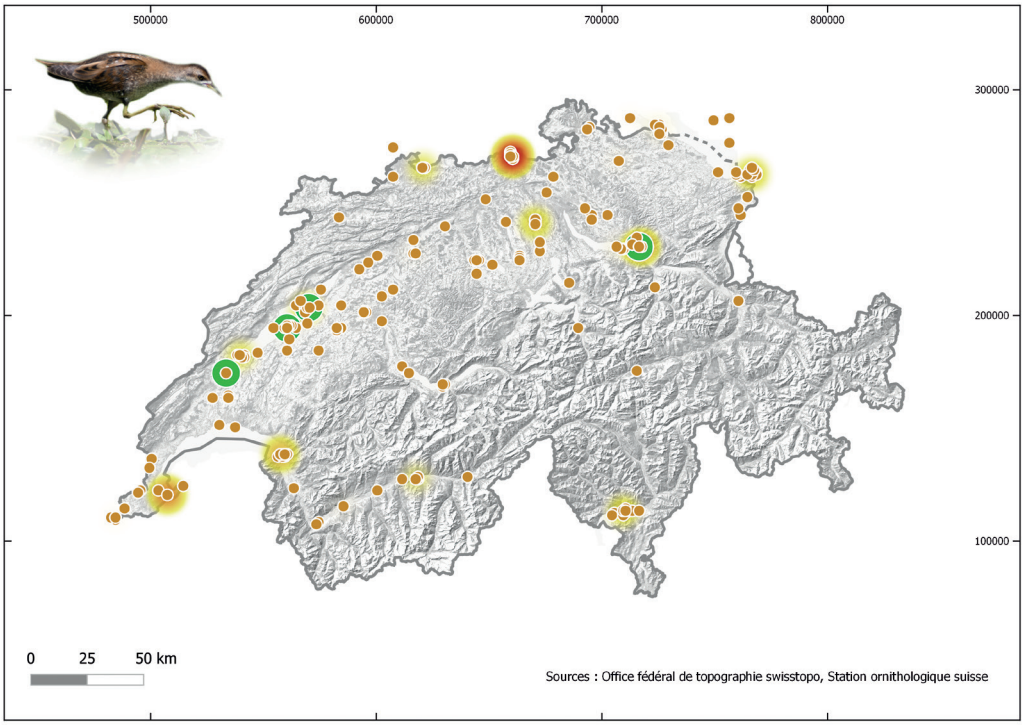

Fig. 3 Observations de Marouettes poussin *Zapornia parva* en Suisse et régions limitrophes, localisées au centre de leur carré kilométrique (points orange), d'après les données de www.ornitho.ch. Certaines observations se superposant, une représentation en « carte de chaleur » a été appliquée pour mieux illustrer les endroits cumulant le plus d'observations (nombre maximum d'individus signalés par pentade). Les quatre sites relatifs aux six preuves de nidification en Suisse sont indiqués par des ronds verts. Les coordonnées correspondent au système de référence suisse MN95.

se trouvent dans une réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (réserve OROEM), dont l'accès est réglementé. Le site de nidification en question est situé dans un lieu interdit au public.

Discussion

Le site de la reproduction correspond parfaitement aux exigences de l'espèce (Maumary *et al*. 2007; Jedlikowski *et al*. 2014). Elle affectionne la proximité d'eaux libres et assez profondes, où elle peut facilement grimper dans les structures plus ou moins horizontales des vieilles roselières très denses. Elle peut également évoluer sur des tapis de végétation flottante et nager pour se rendre d'une touffe de laîche à l'autre (del Hoyo *et al*. 1996; Maumary *et al*. 2007). Vu ces conditions très propices, il est étonnant que l'espèce n'ait pas montré d'autres indices de cantonnement dans ce secteur depuis le début des recensements systématiques en 2003. Les seules particularités de la saison 2018, par rapport aux années précédentes, étaient les variations du niveau d'eau du lac particulièrement lentes et modestes et la disparition d'un couple d'Autour des palombes *Accipiter gentilis*, qui avait l'habitude de patrouiller le long des bordures de la baie d'Ostende, et qui s'était spécialisé dans la capture de Gallinules poule-d'eau *Gallinula chloropus* et de Râles d'eau.

Comme pour les autres espèces de marouettes, la discrétion de l'espèce est très probablement le facteur le plus important limitant le nombre de territoires recensés en Suisse. La Marouette poussin peut être plus ou moins discrète sur son site de reproduction, notamment en fonction de sa fidélité au lieu (Glutz von Blotzheim *et al*. 1973). Un couple isolé, qui occupe un territoire déjà utilisé l'année précédente, peut en effet passer facilement inaperçu, car il est probable qu'il se manifeste moins qu'un couple qui s'y établit pour la première fois ou qu'un couple installé à proximité d'autres territoires. Interpréter le comportement des marouettes reste très compliqué en raison de leurs mœurs très discrètes et de leur évolution dans des milieux fermés et difficiles d'accès, empêchant toute observation. Ainsi, cette preuve de nidification a pu être apportée grâce à une série de circonstances heureuses et à un coup de chance. Même si les connaissances de la biologie de l'espèce en Suisse augmentent avec le temps, il sera toujours difficile de pouvoir attester une nidification lorsqu'un mâle et/ou une femelle sont observés en période de reproduction.

Compte tenu de la dynamique actuelle de l'espèce en Europe et de son aire de répartition qui semble progresser vers le nord, il est peu probable que la Marouette poussin devienne une espèce nicheuse fréquente en Suisse. De plus, les milieux humides ayant régressé de plus de 90 % en Suisse depuis 1850 (Stuber & Bürgi 2018), les sites favorables à l'espèce restent relativement restreints et isolés. Les causes en sont principalement l'assèchement des terres pour l'agriculture, l'urbanisation ainsi que la progression des végétaux ligneux dans les marais. Même si des nidifications restent possibles dans des milieux de petite taille, c'est très certainement dans les grands espaces humides que l'espèce a le plus de chance de pouvoir s'établir avec succès, à l'image des rives marécageuses du lac de Neusiedl, à la frontière entre l'Autriche et la Hongrie (Maumary *et al*. 2007). La Grande-Cariçaie, grâce à sa protection reconnue depuis le début des années 2000, est l'un des rares grands milieux marécageux de Suisse et, à ce titre, un des endroits les plus propices à la nidification de la Marouette poussin. En raison de sa discrétion, il est probable qu'elle ait niché plus souvent qu'on ne le pense dans ces réserves. La nidification que l'on vient de relater montre que la protection active des milieux humides en Suisse est absolument nécessaire pour offrir des sites suffisamment attractifs et de bonne qualité pour l'avifaune, et ceci tant en période de migration que d'estivage ou d'hivernage.

Remerciements

Sylvain Antoniazza, Michel Baudraz et le comité de rédaction de *Nos Oiseaux* sont vivement remerciés pour leur aide dans l'acquisition des données et pour la relecture attentive de l'article et leurs commentaires.

Summary **For the sixth time Little Crake *Zapornia parva* was shown to have bred in Switzerland on the southern shores of Lake Neuchâtel.** The presence of singing males during summer months had led to suspicions that breeding might have taken place but proof of breeding in Switzerland remains very rare. In July 2018 the sixth proof of reproduction was obtained at Chevroux VD, where a bird census confirmed the presence of two juveniles still with traces of down. Because of their situation in Europe and the limited amount of wetlands in Switzerland the species is unlikely to become a regular breeder in the country. (Translation: M. Bowman)

© M. Zimmerli

Jeune de l'année de Marouette poussin *Zapornia parva*, observé le 11 août 2018 dans les environs du site de nidification. Bien que cela ne puisse être prouvé, cet individu est probablement l'un des deux jeunes observés le 22 juillet avec des restes de duvet.

Bibliographie

BirdLife International (2019): Species factsheet: *Zapornia parva.* Téléchargé de: http://www.birdlife.org le 8 janvier 2019.

BirdLife International & Handbook of the Birds of the World (2017): *Bird species distribution maps of the world*. Version 2017.2. Téléchargé de: http://datazone.birdlife.org/species/requestdis.

del Hoyo, J., A. Elliott & J. Sargatal (1996): *Handbook of the Birds of the World.* Vol. 3: *Hoatzin to Auks.* Lynx Edicions, Barcelona.

Glutz von Blotzheim, U. N., K. M. Bauer & E. Bezzel (1973): *Handbuch der Vögel Mitteleuropas.* Bd. 5: *Galliformes und Gruiformes.* Akademische Verlagsgesellschaft, Wiesbaden.

Hagemeijer, W. & M. Blair (eds) (1997): *The EBCC Atlas of European Breeding Birds.* T. & AD Poyser, London.

Heinroth, O. & M. Heinroth (1933): *Die Vögel Mitteleuropas in allen Lebens- und Entwicklungsstufen photographisch aufgenommen und in ihrem Seelenleben bei der Aufzucht vom Ei ab*. Bd IV. *Nachtrag.* Berlin-Lichterfelde, Verlag Hugo Bermühler.

Jedlikowski, J, M. Brambilla & M. Suska-Malawska (2014): Fine-scale selection of nesting habitat in Little Crake *Porzana parva* and Water Rail *Rallus aquaticus* in small ponds. *Bird Study* 61: 171-181. doi:10.1080/00063657.2014.904271.

Keller, V., A. Gerber, H. Schmid, B. Volet & N. Zbinden (2010): *Liste rouge Oiseaux nicheurs*. *Espèces menacées en Suisse, état 2010*. L'environnement pratique N° 1019. Office fédéral de l'Environnement, Berne & Station ornithologique suisse, Sempach.

Knaus, P., S. Antoniazza, S. Wechsler, J. Guélat, M. Kéry, N. Strebel & T. Sattler (2018): *Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse* 2013-2016. *Distribution et évolution des effectifs des oiseaux en Suisse et au Liechtenstein*. Station ornithologique suisse, Sempach.

Maumary, L, L. Vallotton & P. Knaus (2007): *Les Oiseaux de Suisse*. Station ornithologique suisse, Sempach & *Nos Oiseaux*, Montmollin.

Stuber, M. & M. Bürgi (2018): *Vom «eroberten Land» zum Renaturierungsprojekt. Geschichte der Feuchtgebiete in der Schweiz seit 1700.* Bristol-Stiftung, Zürich & Haupt, Bern.

Martin Zimmerli, Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, Rue des Terreaux 14, CH–2000 Neuchâtel, martin.zimmerli@unine.ch

Christophe Sahli, Association de la Grande Cariçaie, Ch. de la Cariçaie 3, CH–1400 Cheseaux-Noréaz, c.sahli@grande-caricaie.ch